



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

**Signature de la convention nationale en faveur de la culture avec
Départements de France**

Paris, Rue de Valois

Mardi 11 mars 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président, cher François Sauvadet,

Messieurs les présidents,

Messieurs les vice-présidents,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord partager avec vous quelques convictions.

La première, c'est que les politiques publiques et en particulier les politiques culturelles n'ont de sens que si elles sont ancrées dans la vie de nos concitoyens, au plus proche de là où ils vivent.

La deuxième, c'est que cela n'est possible que grâce au travail main dans la main de l'Etat et des collectivités territoriales.

Chacune d'entre elles à un rôle à jouer et, évidemment, nos Départements sont un acteur majeur. C'est pour cette raison que je me réjouis de vous retrouver ce matin pour concrétiser notre ambition commune. Cette ambition, c'est celle de faire de la culture un levier d'attractivité et de cohésion dans chaque territoire.

Depuis plus d'un an à la tête de ce ministère, mon objectif est resté le même : que plus personne ne puisse se dire « la culture, ce n'est pas pour moi ». J'ai l'habitude de répéter que, dans notre pays, il n'y a pas de désert culturel. Et c'est bien parce qu'il n'y a pas de désert culturel, c'est bien parce que la culture est présente partout, que je suis attachée à ce qu'elle le soit pour tous.

L'engagement que nous prenons aujourd'hui constitue donc une nouvelle étape pour cette ambition au service d'une vie culturelle locale forte.

Je n'en suis pas moins lucide. Je sais dans quel contexte s'inscrit cette signature. Je sais les contraintes qui pèsent sur les départements au même titre que celles qui pèsent sur l'Etat.

Je veux rendre hommage aux élus qui continuent de faire le choix de la culture. Un choix politique, au sens noble du terme, un choix de société tant la

culture fédère et rassemble dans un moment où le besoin de cohésion n'a jamais été aussi fort.

Dans cette mission, l'engagement des Départements est d'ailleurs essentiel au regard de leur action dans le champ des solidarités humaines et territoriales.

A leurs côtés, nous fixons aujourd'hui quatre grandes priorités :

- **L'accès et la participation de tous les habitants à la vie culturelle**, notamment à travers l'éducation artistique et culturelle ;
- **La lecture publique**, notamment à travers le déploiement des contrats départementaux lecture ;
- **Les patrimoines**, notamment ruraux ;
- **La création et la diffusion artistique**, notamment à travers l'itinérance des œuvres, des artistes et des publics.

Cette feuille de route a vocation à être déclinée au sein des territoires à travers l'action conjointe des Départements et des DRAC. Des partenariats existent déjà mais je veux que nous allions encore plus loin.

De nouveaux liens ont déjà commencé à se nouer à la faveur du déploiement du plan Culture et Ruralité. Je veux ici souligner le volontarisme de Départements de France qui se l'est immédiatement approprié en mobilisant ses membres dès la phase de consultation.

Il y a tout juste un an, le Printemps de la ruralité est venu donner la parole aux 22 millions de nos concitoyens qui vivent dans des territoires ruraux et ils ont été au rendez-vous.

Ils ont témoigné de la richesse de la vie culturelle de leurs lieux de vie, de l'importance des réseaux de bibliothèques, des salles de cinéma, des structures culturelles et du patrimoine de proximité qui constituent pour beaucoup la première des portes d'entrée vers la culture.

C'est le premier message que je retiens de cette consultation : l'attachement de nos concitoyens à la richesse culturelle locale. Pourtant, elle passe encore trop souvent en dessous des radars des pouvoirs publics alors même qu'elle a besoin d'être accompagnée et reconnue. Le plan Culture et Ruralité est une réponse à ce besoin.

Cette année encore, ce sont encore plus de 30 millions d'euros qui lui seront consacrés. Ils permettront de rapprocher encore la culture de nos concitoyens avec le dispositif « Villages en fêtes », avec les résidences mais aussi avec l'aide apportée aux musées ruraux pour renouveler leurs espaces ou la médiation. Nous concentrerons également nos efforts sur le patrimoine religieux de nos villages - vous savez l'importance que je lui accorde.

L'engagement que nous signons ce jour traduit aussi la concrétisation de l'une des mesures du plan ruralité : je m'engage à ce que nous puissions signer avec tous les départements un contrat départemental lecture d'ici la fin de l'année 2026 et à porter le soutien annuel du ministère en moyenne à 60 000 euros par contrat. C'est là un engagement fort auquel je suis particulièrement attachée.

Notre engagement commun ce jour, Monsieur le Président, cher François Sauvadet, est aussi un moment privilégié pour ouvrir le dialogue sur des actions communes.

Je pense en particulier à l'Eté culturel qui, depuis 2020, est un rendez-vous incontournable pour nombre d'entre nous. Cette année encore, je souhaite que nous nous retrouvions le plus largement possible autour de ce rendez-vous.

Je compte sur vous, chers Présidentes et Présidents de Conseils départementaux, pour joindre tous vos efforts à ce moment de fête et de partage.

Mesdames et Messieurs, je veux le redire devant vous : ma conviction et mes objectifs n'ont pas changé.

Vous me trouverez toujours à vos côtés pour faire confiance aux territoires et renforcer le dialogue avec vous, élus locaux, mais aussi pour adapter les solutions aux réalités de chaque département dans toute leur diversité et leurs spécificités.

Dans le même sens, je continuerai toujours de laisser une place importante à l'expérimentation, en développant la coopération avec les autres politiques publiques. Je suis persuadée que la culture ne doit pas être pensée en vase clos et qu'elle a sa place partout. C'est vrai pour l'éducation bien sûr mais c'est aussi vrai dans le champ de la santé et du social.

La politique culturelle se construit dans la durée. Aussi, je souhaite que nous nous engagions de façon pluriannuelle, chaque fois que cela est possible.

A nouveau, je me réjouis de la signature de cet engagement qui renforce encore notre volonté de rapprocher la culture des citoyens où qu'ils se trouvent aux quatre coins de la France. Elle constitue une étape importante d'un travail qui devra se poursuivre dans les prochains mois. Ainsi, je vous annonce que je réunirai, le 22 avril prochain, le Conseil national des territoires pour la Culture. Ce sera l'occasion de prolonger nos discussions avec l'ensemble des associations d'élus. Je sais déjà que, comme ce matin, Départements de France sera au rendez-vous.

Je vous remercie.